

Propos d'un vieux garçon : les mauvais saints

Autor(en): **Bert-Net**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Et lo mândzo lâi bâille on galé petit pot, pas pllie gros qu'on potet à eintse. L'eintortollie bin adrâi et Manguelion s'ein va tot benaise, lè tsambe ècarpâie.

Onna houlianna de dzo aprî, monsu lo mândzo reincontre su la tserrâre Manguelion que martitive asse drâi qu'on capitaino et qu'avâi l'air tot vedzet.

— Va mî, l'affère? que lâi dit lo mândzo. Vo vâide que lo remido ètai bon. Vo l'âi bin suivâ, du que vo z'ite quasû guîeri.

— Oh! lâi a pas a dere, m'a bin fê dau bin. Dza lo premi dzo i'è cheintu que cein allâve mî. Mâ, n'è pas pu fêre cein que lâi avâi d'écrit su lo beliet. N'è pas su quemet dau diâbllo m'è faillâi fêre po nifliâ. I'è asseyî de betâ ma tita eintre-mi de m'è tsambe. Mâ lâi a pas z'u moyan.

— Que m'è dite-vo quie? Porquie nifliâ?

— L'ètai su lo beliet collâ su lo pot. Justameint a-te que lo.

Lo monsu preind lo papâi et vâi que lâi avâi écrit dessus: « Beta la pommarda bin adrâi dedein lo perte et pu nifliâ bin fê. »

Lo mândzo s'ètai trompâ de pot de pommarda, et à la pllièce de lâi bâilli on remido po elliau morroide, lâi ein avâi bailli ion po lo rhonmo de cerveau.

Lo remido l'a guîeri, l'è l'essenciet.

MARC A LOUIS.

LE DIABLE

JURER est un vilain défaut, c'est entendu; mais il faut convenir aussi que, selon l'occurrence, il n'y a pas de meilleur moyen de se soulager l'esprit. Nos pères le savaient bien. Leur patois fourmille de jurons. A tout moment, ils avaient le nom du diable à la bouche, si bien que *diablâ* était synonyme de *sakremeintâ* (jurer). Un rien les faisait se donner au prince des enfers:

M'è ballio au diablo se n'è pâ veré: je me donne au diable si ce n'est vrai!

Diablo m'è preingne se vo dio 'na dzantle: le diable me prenne si je vous dis un mensonge!

Diablo lo mot lâi redio: du diable si je lui redis un mot!

Dau diablo se m'ein m'èclli: du diable si je m'en mêle!

Il était si naturel de pester par le diable (*diablo*, *diable*, *diabe*, *guiablo*, *guébllo*, suivant les endroits) que le mot était généralement sous-entendu: *M'einportâi*, *m'einlevâi*, *m'eincolâi*: que le diable m'emporte, m'enlève, me prenne sur ses ailes! *M'èclliaffâi se ne t'è trosso on bâton su t'è rein*: qu'il m'écrase si je ne te casse un bâton sur les reins! Ou bien, s'ils nommaient le diable, les jureurs retranchaient le pronom personnel quand il s'agissait d'eux-mêmes et disaient sans désigner l'objet de leurs imprécations: *Diab' enlevâi*, *diab' einportâi*! Quelques-uns, plus délicats ou plus timorés, remplaçaient *diablo* par *diu*: *A diu m'è reindo*, *diu m'è preingne se t'èi vé*: je m'en remets à Dieu, que Dieu me prenne, si j'y vais!

Les pires malédictions, on les gardait pour ses ennemis, pour ceux-là même dont on n'avait éprouvé qu'un léger mécompte: *to diablo t'è soléai pi*: le diable te soulève seulement! *t'è bourlâi pi*, *t'è freccasse*, *t'è roudjâi*, *t'è bresâi t'è z'ou*, *t'è trossâi t'è bré*, *t'è rontrâi lo colzon*, *t'è estrangolâi*, *t'è touerde lo cou*, *t'è arratschâi la leinvoua*, *t'è z'onglo*: le diable te brûle, te fricasse, te ronge, te brise les os, te casse les bras, te rompt la nuque, t'étrangle, te torde le cou, t'arrache la langue, les ongles! *Charogne dau diablo*!

Dans le canton de Fribourg, *chein-cheint*, cinq cents! (on sous-entend: diables) est une exclamation courante. Le doyen Bridel raconte qu'un bourgeois d'Estavayer, n'étant que sim-

ple citoyen, ne jurait que par un diable; mais étant devenu banneret de la ville, il crut de sa dignité de jurer par cinq cents, *chein cheint diablo*!

Les femmes de jadis n'étaient, dans leurs exclamations, pas plus raffinées que les hommes. Un pasteur prétend avoir fait passer cette habitude aux jeunes filles de sa paroisse en leur disant que rien n'enlaidit plus une femme que de proférer des jurons.

Mais, il est à croire que si elles s'étaient corrigées sur ce point, elles n'en continuaient pas moins, à l'exemple du sexe barbu, à user de ces locutions patoises: *Diablo lo pâ*, pas du tout; *diablo l'on*, aucun, certainement; *diablo la manka*, je n'y manquerai certes pas; *t'è on bon diablo*, tu es un bon diable; *on omo dau diablo*, on croûto diablo, un méchant diable; *'na diablâ d'è fenna*, une diablesse; *tyè que diablo fâ-tou inke?* que diable fais-tu là? *fâ onna bize dau diablo*, il fait une bise du diable; *tot lo diablo el son train*, tout le diable et son train; *t'è kemein on diablo*, c'est un vrai diable; *t'è an lo diablo lo fêre çosse*, ils aiment à faire ceci; *to diablo l'è dein sa tanna*, le diable est dans sa tanière (la paix est rentrée au ménage).

Lou diablo bat sa fenna (se dit quand il pleut avec du soleil).

Lou diablo marie sa felhie (se dit quand il pleut, tonne et fait du soleil).

Lou diablo marie sa mère (se dit quand il fait un temps affreux).

Au mariadzo et à la moo, *lo diablo fâ t'è s'èffo*, au mariage et à la mort, le diable fait tous ses efforts.

M'è lo diablo l'a, m'è vudré avâi, plus le diable a, plus il voudrait avoir.

Vau mî tyâ lo diablo que se to diablo no tyâvé, mieux vaut tuer le diable que de se laisser tuer par lui.

Lou diable l'a kaga, *pièi l'a teissâ aqui*, le diable l'a pondu, puis l'a laissé là. (Se dit en Provence d'un méchant garnement.)

Lou diablo kak' adi au mîmo monton, le diable se soulage toujours sur le même tas (il fait ses diableries toujours au même endroit.)

La hantise du diable était telle, au « bon vieux temps », que les gens instruits en étaient eux-mêmes possédés. Au milieu du XVIII^e siècle, un membre du tribunal rencontrant le premier nègre qu'on eût vu à la Vallée de Joux, se jeta à ses genoux et lui dit, les mains jointes: *O monsu lo guébllo, ne me fâde djein de m'ô*! monsieur le diable, ne me faites point de mal.

Quand fut établi un nouveau cimetière à Blonay, en 1833, un homme s'écria en le considérant: *S'èbayi quîn diablo l'oudré s'è fourâ inke le premi*! Je me demande quel diable ira se fourrer là le premier. — Ce fut lui-même.

On voit par les citations ci-dessus que le mot *diablo* revient fréquemment dans les propos de nos ancêtres. Ce n'est cependant pas la règle, loin de là. L'instinct populaire, en tous pays, et surtout dans les campagnes, a été de ne nommer le diable qu'indirectement, par une épithète renfermant une idée de crainte, de mépris, quelquefois même de moquerie. Il faudrait un volume pour enregistrer tous les noms que la littérature du moyen âge a donnés à Satan.

Chez nous, on l'appelait et on l'appelle encore:

L'ôtro, l'autre.

L'ôzi (*ozé*, *ozie*, *ozi*, *izé*, selon les villages, où l'on se représentait le diable avec des ailes de gigantesque chauve-souris). *L'è pi* que *l'ôzi*, il est pire que le diable. Une prière du Pays-d'Enhaut et de la Gruyère commence ainsi: *Que diu no préjervâi t'è l'ôzi*, *dou parvâi*: Dieu nous préserve du démon, du pervers!

Le kakou, le méchant, l'écorcheur (Jura).

Le grabbi, le démon armé de griffes.

Le grabelhou, même signification (Jura).

Le garou, le sorcier enragé (Jura).

Le forgaira, *fourguéra*, le mauvais génie (Alpes).

L'anchan, le serpent ancien de l'Apocalypse (Pays-d'Enhaut).

Le mato, le malin.

Le melchein, le méchant (Jura).

Le maffi, le malfaisant (Lavaux).

La mala-bitha, la mauvaise bête.

La metzance: *t'a la metzance*, il a le diable au corps; *sarai bin la metzance*! ce serait bien le diable. Signifie aussi: mauvaise chance, malédiction.

L'einemi: *t'a l'è z'einemi*, il est possédé.

La nortze, le mauvais génie, la sorcière; *la mala nortze lo tein*: il est possédé du démon; *on deréi que la nortze s'ein m'èclli*: on dirait que le diable s'en mêle (tout va de travers).

Le nion ne l'ou, celui que personne n'entend.

Le parvâi, le pervers.

Le tofrou, celui qui est toujours dehors (Alpes).

La bila-crotze, la bête à griffes (Echallens).

*Le nilon*¹, le rusé; *nitouna*, au féminin. (Se dit aussi des bêtes. En parlant des personnes, signifie au contraire: simple, nigaud, borné.)

Le tanet, le brun foncé. (Vient du teint sombre qu'on prête au diable, ou de ce qu'il habite les lieux souterrains.)

Le veintoura, l'être revêche, difficile à mener (Pays-d'Enhaut).

Le kassarou, le malin, le sorcier (Pays-d'Enhaut).

Le vaudai, le sorcier par excellence.

L'aversié, l'adversaire (Dauphiné et Limousin).

Dans le patois du Morvan: *l'autre*, le *maufé* (le contrefait), le *michan* (méchant), le *peul* (le laid); le *pouet*, chez nous).

Arrêtons là cette énumération. Le peu que nous en avons dit montre assez combien, de par tous les diables, le patois en cette matière est riche et varié. V. F.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Les mauvais saints.

Il est de retour, le joyeux mois de mai! etc.



C'est en chantant ce vieux refrain que l'autre dimanche les enfants de nos villages s'en sont allés quêter pour la fête du « feuillu ». Aux mains de graves et minuscules porte-bannières, les drapeaux claquent à la bise matinale; de maison en maison, la longue farandole se déroule; la hotte s'emplit tandis que le chœur reprend:

Il est de retour, le joyeux mois de mai!

Mai, c'est le mois de la joie et de l'espérance. La nature renaît; la vie semble plus riante et plus facile.

Hélas! mai est aussi le mois des espoirs sans lendemain et des déceptions cruelles. La crainte des mauvais saints met une sourdine à l'universelle allégresse. Tant de fois tout semblait être à la joie, quand, en une seule nuit, les terribles béatifiés ont anéanti en leur germe les espoirs de la jeune année.

A quoi faut-il attribuer les gelées nocturnes qui se produisent si souvent à ces dates critiques? Plusieurs hypothèses ont été émises. La plus en faveur est celle qui estime que l'abaissement de la température est due à l'action du rayonnement. Il est patent, en effet, que les gelées ne se produisent pas quand le ciel est couvert, mais bien seulement quand la nuit est claire. De là à accuser la lune, il n'y avait qu'un

¹ La Pierre à Niton, du port de Genève, dont un étymologiste a voulu faire la « pierre de Neptune », est peut-être tout simplement la « pierre au diable ». Au XIV^e siècle, on l'appelait la « Pierre dyolin ».

pas; il fut vite franchi. Et c'est ainsi qu'on a baptisé la lunaison de mai du nom infamant de « lune rousse ».

La vérité est tout autre, pourtant.

La question des gelées noires est d'ordre non physique mais bien psychologique.

Avez-vous remarqué le phénomène particulier qui se reproduit chaque année au mois de mai? Il semble que les premiers beaux jours ont fait, en même temps que les pousses nouvelles, éclore une myriade d'amoureux. Mais, tandis que le soleil est le grand ami des fleurs printanières, c'est la douce lumière de la reine des nuits qu'affectionnent les couples enlacés.

Quand l'astre d'argent brille en un ciel scintillant d'étoiles, c'est dans tous les chemins, dans tous les sentiers, un exode de jeunes couples.

Le ciel est-il couvert ou le temps inclément, ces disciples du petit dieu malin restent au logis.

Ce fait est significatif. La voilà, l'explication tant cherchée! Les gelées noires sont à classer parmi les innombrables méfaits de Cupidon.

Quand le temps est sombre et noir, point d'amoureux, point de gelées. Quand il fait clair et que tout invite aux sentimentales promenades, la catastrophe redoutée se produit. La coïncidence me paraît concluante.

Ce sont les amoureux qui, détournant à leur seul profit la chaleur ambiante, provoquent le rayonnement nocturne, cause de tout le mal.

O pauvres saints, outrageusement calomniés! Vous n'y êtes pour rien! Nous faisons amende honorable! C'est vous cependant qui servez — et servirez longtemps encore — de parrains à cette lunaison... incendiaire qu'on a baptisée — ô ironie des noms — l'époque des « Saints de glace ».

BERT-NET.

QUE DANS CES LIEUX!...

VAUDOIS, mes frères, nous avons un chant patriotique admirable. Admirable, dans sa simplicité. Nous le connaissons tous et les occasions ne nous sont pas rares de l'entonner. Mais, la plupart du temps, nous n'en savons que la première strophe, ou, si nous les savons toutes, nous les chantons si machinalement que le sens nous en échappe. Notre mémoire seule est en jeu.

Vous hochez la tête? Vous avez tort. Gage que si vous citez à quelqu'un de nous l'un ou l'autre des vers de la seconde ou de la troisième strophe, qu'il a chantée cent fois, il vous demandera, étonné : « Mais où donc cela est-il? »

Aussi ne nous faisons-nous aucun scrupule de le reproduire ici tout entier, ce chant, afin que le lisant avec plus d'attention, peut-être, vous en saisissiez mieux tout le charme.

Donc, entonnons; mais avec conviction; cette fois, en sachant bien ce que nous chantons.

Vaudois, un nouveau jour se lève,
Il porte la joie en nos cœurs,
La liberté n'est plus un rêve,
Les droits de l'homme sont vainqueurs.
De notre antique dépendance,
Chassons l'importun souvenir,
Et d'un plus riant avenir,
Osous concevoir l'espérance.

Eh bien, qu'en dites-vous? Y a-t-il un seul mot de trop, dans cette strophe, une seule cheville? Et que cela est bien dit, tout simplement, comme l'a senti l'auteur. C'est clair.

Deuxième strophe :

Que dans nos riantes campagnes,
Cet heureux refrain soit chanté,
Que par l'écho de nos montagnes
Il soit mille fois répété;
Dans les bras d'une mère tendre
Qu'il soit bégayé par l'enfant,
Que la voix d'un sexe charmant
A nos guerriers le fasse entendre.

Ici, mêmes qualités que dans la première strophe : simplicité, clarté. De plus, quelle poésie naïve et charmante et quel sentiment délicat dans les quatre derniers vers. Relisez-les et me dites ce que vous en pensez.

Troisième strophe :

Que la fermeté, la prudence,
Guident toujours le magistrat;
Dans ses mains, avec confiance,
Laissons les rênes de l'Etat.
Libres, égaux, mais sans licence,
N'ayons pas les tristes regrets
D'avoir creusé par nos excès
Le tombeau de l'indépendance!

Toujours simplicité et clarté. C'est l'expression la plus pure d'un patriotisme sage et sincère. Pas de grands mots.

— Et le refrain, qu'en faites-vous?

Vous dites?

— Le refrain? vous n'en parlez pas.

Ah! c'est que là, à vous dire vrai et au risque de faire bondir nombre de patriotes à voix forte et grands gestes, à qui nous ne permettons point de douter de notre patriotisme, nous battons froid. Nous n'avons pas le culte, un peu inconscient, il faut l'avouer, du : « Que dans ces lieux! »

D'abord, ce refrain n'est pas heureux au point de vue de la forme; il l'est moins encore quant au fond.

Il nous est bien difficile de concevoir et de concilier la « liberté et l'amour des lois ».

Oh! sans doute, nous comprenons la pensée de l'auteur. En 1803 — car ce chant date de cette époque, si nous ne faisons erreur — au début de notre existence politique, notre arsenal législatif n'était pas encombré comme aujourd'hui. Il était alors plus ou moins possible de concilier la liberté et les lois. Mais, dès lors, tout a bien changé; le législateur a de plus en plus cultivé l'amour des lois et de moins en moins sacrifié au culte de la liberté. On ne peut maintenant faire un mouvement, se moucher, éternuer, se coucher ou se lever, sans se heurter, pour ainsi dire, à quelque article de loi. Et nous ne sommes pas au bout; le zèle de nos conseils n'est pas épuisé, tant s'en faut.

Sommes-nous ou non coupables d'excès en d'autres domaines qu'en celui de la législation? Nous ne le rechercherons pas. Mais il est à craindre que nous n'en ayons pas moins « creusé le tombeau de l'indépendance ».

Ah! oui, la liberté est bien malade.

Aussi, que nous respectons les lois, soit — on ne peut d'ailleurs faire autrement — mais reconnaissez que l'on doit garder notre amour pour de meilleures causes.

Et ne nous payons pas de mots, en cherchant à marier ces deux inconciliables : la liberté et l'amour des lois.

J. M.

ATHALIE, ESTHER

ET LA MARSEILLAISE

UN de nos lecteurs nous adresse, à propos de ce que nous avons dit de la *Marseillaise*, les lignes suivantes, publiées jadis par le *Figaro* :

« Un M. Gudbran Vigfusson, d'Oxford, fit naguère les piquants rapprochements que voici entre le texte de la *Marseillaise* et deux tragédies de Racine :

Athalie, le chœur de l'acte IV :

Chères sœurs, n'entendez-vous pas,
Des cruels tyriens la trompette qui sonne ?

SALOMITH

J'entends même les cris des barbares soldats.

Marseillaise :

Entendez-vous dans ces campagnes,
Mugir ces féroces soldats.

Esther, acte premier, scène V :

Quel carnage de toutes parts
On égorge à la fois les enfants, les vieillards
Et la sœur et le frère
Et la fille et la mère
Le fils dans les bras de son père.

Marseillaise :

Ils viennent jusque dans nos bras,
Égorger nos fils et nos compagnes.

Athalie, acte premier, scène II :

Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour
Dieu dont le bras vengeur... [nous]

Marseillaise :

Amour sacré de la patrie
Soutiens, conduis nos bras vengeurs.
Liberté, liberté chérie
Combats avec ses défenseurs.

» L'attribution de l'hymne national fait l'objet de quelques contestations qui dureront toujours. Le petit document de M. Vigfusson agrémentera la gravité du débat. »

Les vertus du chocolat. — On ne saurait vanter trop les véritables propriétés d'un bon chocolat.

Rappelons qu'une tablette de cet excellent produit alimentaire pèse quarante grammes et que c'est la dose nécessaire pour une tasse. Répétons une fois pour toutes, que le bon chocolat n'est pas trop sucré; ce n'est pas un entremets, c'est un aliment complet et un excellent réconfortant pendant l'été. C'est ainsi que le consomment les peuples chez lesquels cet aliment réparateur joue un si grand rôle. Il nous suffira de citer le Mexique, le Brésil, la Havane et, plus près de nous, l'Espagne. Dans ces pays chauds, le chocolat forme la base de l'alimentation nationale.

A l'exercice. — Le caporal C. apprenait le pas d'école à un groupe de recrues.

— Balancez donc les bras, dit-il à un bleu (un bon garçon du canton du Valais), comme vous faites dans la vie civile.

Survint le capitaine de P., dit l'Aimable, qui toisa en passant notre recrue et lui dit :

— Que faites-vous dans la vie civile?

— Je balance les bras, mon capitaine.

— Le Théâtre nous redonnera demain dimanche, le grand succès de la semaine, *Mam'zelle Nitouche*, qui est interprété avec un entrain endiablé par nos excellents artistes. Ils n'en auront pas moins, d'entrain, durant la semaine qui commence, dans la *Belle Hélène*, l'immortelle bouffonnerie d'Offenbach, qui amusa royalement de nombreuses générations et en amusera bien d'autres encore. Cette opérette sera jouée mardi et mercredi.

Vendredi, ce sera *Rip*, de Robert Planquette.

— Au Kursaal, on est à la veille de la clôture. En effet, ce soir samedi et demain dimanche, en matinée et soirée, auront lieu les trois dernières représentations de *Rien ne va plus!* la revue qui, chaque soir, depuis près de trois semaines, attire de nombreux spectateurs et recueille de chaleureux bravos. Deux nouvelles scènes, avec chansons et danses nouvelles, en ont, dès mardi, rafraîchi les attraits.

— Le Lumen continue ses succès. Ses spectacles cinématographiques du meilleur goût, variés, amusants, instructifs et qui font toujours la part de l'actualité, attirent un nombre sans cesse croissant de spectateurs. De plus, l'aération de la salle ne laisse rien à désirer, précieux avantage. Demain dimanche, matinée et soirée.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAUT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO